

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pour diffusion immédiate

Paris, le mercredi 15 avril 2015

INTER SYNDICALE NATIONALE
AUTONOME REPRÉSENTATIVE
DES INTERNES DE MÉDECINE GÉNÉRALE

## Temps de travail des internes Les hôpitaux ne joueront pas la montre

Le temps de travail des internes sera limité à 10 demi-journées et plafonné à 48 heures par semaine à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015. Il s'agit d'une avancée historique, à laquelle s'opposent les signataires <u>d'une lettre</u> adressée à la Ministre de la Santé.

#### Une réforme urgente

Près d'un interne sur deux – 38,9% selon une étude de 2011 publiée dans le *British Journal of General Practice*<sup>1</sup> - souffre d'épuisement professionnel<sup>2</sup>. Le fait de travailler plus de 50 heures par semaine est un facteur de risque clairement identifié. Or, jusqu'à présent, rien ne cadrait le temps de travail des internes, chevilles ouvrières du système hospitalier français.

Il aura fallu des menaces de sanction de l'Union européenne pour que paraisse le <u>décret n°2015-225 du 26 février 2015 relatif au temps de travail des internes</u>. Il précise clairement : « La formation en stage [...] ainsi que la demi-journée de formation hors stage ne peuvent excéder quarante-huit heures par période de sept jours, cette durée étant calculée en moyenne sur une période de trois mois. ».

#### **Obscurantisme**

Niant la situation de milliers d'internes en souffrance, la FHF<sup>3</sup>, les directeurs des hôpitaux et des CME<sup>4</sup>, ainsi que les Doyens des facultés de médecine ont jugé approprié d'adresser un courrier à la Ministre de la Santé sollicitant le report de la mise en œuvre de ce décret au prochain semestre 2015.

Ce qui n'est guère surprenant de la part de gestionnaires, inquiets de voir s'échapper une main d'œuvre bon-marché, l'est davantage de la part des Doyens, supposés garants de la formation des internes.

Nous savons le rôle important des internes dans les services. Mais un système de santé pérenne a besoin de praticiens formés et aptes à exercer. L'épuisement professionnel menace chaque professionnel de santé et sacrifier les internes aujourd'hui met en danger la qualité et l'accès aux soins de tous demain.

L'ISNAR-IMG appelle solennellement Madame la Ministre à arbitrer négativement la demande de moratoire qui lui a été adressée et à réaffirmer publiquement un engagement fort pour que la réforme du temps de travail des internes s'applique dans les plus brefs délais<sup>5</sup>.

L'ISNAR-IMG souligne par le présent communiqué l'urgence de la situation et sa disponibilité pour aider les organes administratifs du système de santé à appliquer la réglementation en vigueur.

Pierre de Bremond d'Ars, Porte Parole de l'ISNAR-IMG.

#### **Contacts Presse:**

Pierre-Antoine Moinard, Président 06 73 07 53 01 - <u>president@isnar-img.com</u> Pierre de Bremond d'Ars, Porte Parole 06 73 07 52 85 <u>porteparole@isnar-img.com</u>



<sup>1</sup> Galam E, Komly V, Le Tourneur A, Jund J. Bunout among French GPs in training: a cross-sectional study. Br J Gen Pract. 2013 Mar;63(608):e217–24.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Comment reconnaître le burn out ou le prévenir

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Fédération Hospitalière de France

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Commission Médicale d'Etablissement

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> <u>ISNAR-IMG - Temps de travail des internes, réformer sans délai - 17 octobre 2014</u>